

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ****L'an deux mil VINGT QUATRE****Le 28 novembre 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 21 novembre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri (arrivé à 19h32), M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h20), Mme PEYRARD Emilie, M. DESBENOIT Bernard, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain (arrivé à 19h17), M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 34 Nombre de votants : 40

Excusés : Mme PONCET Sylvie, Mme DUGELET Isabelle, M. VIODRIN Jérôme remplacé par Mme PEYRARD Emilie, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. CHENAUD Fabrice, M. PALLUET Dominique.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. JARSAILLON Philippe à M. VALORGE René, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly à Mme CARRENO Mercédès, M. CHENAUD Fabrice à M. DESCAVE Guillaume, M. PALLUET Dominique à Mme VAGINAY Hélène.

Election d'un secrétaire de séance : M. MATRAY Jean-Luc (Belmont de la Loire).

N°2024/N°181**OBJET : VŒU RELATIF A LA RECONSIDERATION DE L'EFFORT
DEMANDE AUX COLLECTIVITES DU FAIT DE LA DEGRADATION DES
FINANCES PUBLIQUES**

M. le Président informe le conseil communautaire que le projet de loi de finances pour 2025 prévoit une contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques à hauteur de 5 milliards d'euros. Joint à d'autres mesures, comme la réduction du fonds vert ou la hausse des cotisations à la CNRACL, ce montant atteint les 8 milliards d'euros.

Réunis en congrès au Havre du 16 au 18 octobre dernier, les élus des Intercommunalités de France ont appelé le Gouvernement et les parlementaires à revenir sur des dispositions qu'elles considèrent comme particulièrement injustes pour les collectivités locales et qui font planer de graves menaces sur l'exercice de nos services publics, sur l'investissement local et donc l'emploi.

Pour Charlieu Belmont Communauté, l'ensemble des mesures prévues dans le Projet de Loi de finances pour 2025 représente un effort de :

- 116 000 euros au titre de la baisse de deux points du FCTVA (estimation sur un volume d'investissement constant);
- 99 600 euros au titre de la non-affectation de la dynamique de TVA (estimation Intercommunalités de France);
- 41 200 euros au titre de l'augmentation de 4 points de la CNRACL impact estimé pour 2025 (et + 123 500 euros annuels sur l'exercice 2027)

Une telle reprise en main des budgets locaux par l'État n'apparaît pas acceptable.

Par ailleurs, les efforts considérables demandés au conseil départemental et au conseil régional entraîneront également des répercussions significatives pour notre territoire, en entamant leur capacité à accompagner nos projets d'investissements ainsi que les acteurs économiques et associatifs locaux.

Pour notre bassin de vie et ses habitants, les conséquences sont trop graves.

Charlieu Belmont Communauté, avec toutes ses communes membres, s'est résolument engagé dans la voie de la réindustrialisation, de la transition écologique et du renforcement des services publics, piliers des politiques conduites par l'État ces dernières années. Les mesures financières prévues dans le Projet de loi de finances mettront à mal cette stratégie et auront inévitablement pour conséquences :

- la hausse du recours à l'emprunt, à rebours de l'ambition affichée par le Gouvernement, dans la mesure où plusieurs chantiers, à un an et demi de la fin de mandat, sont lancés et ne peuvent être abandonnés ;
- l'affaiblissement du tissu d'entreprises qui bénéficient de la commande publique ;
- la fragilisation des services publics et des réponses apportées aux besoins des habitants ;
- la réduction des dépenses sociales pourtant indispensables à la cohésion nationale ;
- l'impossibilité de poursuivre notre niveau d'engagement pour lutter contre le réchauffement climatique, alors même qu'une accélération des investissements s'impose ;
- la baisse des soutiens financiers aux associations et aux autres partenaires de nos actions.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- appelle le Gouvernement et les parlementaires à revoir l'ensemble des mesures proposées dans le Projet de loi de Finances pour 2025 dans un souci de justice et d'effort mesuré demandé aux collectivités locales. ;

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Belmont de la Loire
M. Jean-Luc MATRAY



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20241128-2024-181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2024
Publication : 03/12/2024